



Le Bellifontain



1. Edito

Novembre 2023 / Numéro 11



Malgré les belles journées d'octobre, en ce début novembre nous glissons doucement vers l'automne. Les devis concernant les études géotechniques pour connaître la nature des sols avant les travaux sur le mur de la maison de retraite nous sont parvenus avec des différences significatives entre les sociétés. Le devis le plus intéressant sera transmis à l'architecte pour lancer les premières études avant la fin de l'année. L'extérieur du bâtiment technique est entièrement terminé, la porte sera fabriquée par les agents communaux et mise en place très prochainement pour sécuriser les locaux.

Les élections sénatoriales se sont déroulées le 24 septembre dernier.
Sont élus pour le Val d'Oise

Monsieur Arnaud BAZIN, Conseiller départemental du canton de l'Isle-Adam, Monsieur Pierre BARROS, Maire de Fosses, Madame Jacqueline EUSTACHE-BRINO, Conseillère municipale de Saint-Gratien, Monsieur Daniel FARGEOT, Maire d'Andilly, Monsieur Rachid TEMAL, Conseiller régional d'Ile de France.

Bien cordialement

Jean-Noël DUCLOS
Maire de Bellefontaine

SOMMAIRE

1. Edito
2. Votre taxe foncière sur le non-bâti
3. Octobre rose Movember / Moustache
4. Dates à retenir



2. Votre taxe foncière sur le non bâti

Comment est calculée la taxe foncière sur le Non-bâti ?

La taxe foncière sur le non bâti se calcule de façon identique à la taxe foncière sur le bâti : il faut multiplier la base d'imposition (qui figure sur l'avis d'imposition) par les taux annuels fixés par les collectivités territoriales. La base d'imposition de la TFPNB est constituée par le revenu cadastral.

Service 0,06 €/min + prix appel

partement :		Commune :							
TF 2018	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe octroi ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Taux 2017	37,94 %	%	%	16,37 %	0,652 %	7,68 %			
Taux 2018	37,94 %	%	%	16,37 %	0,647 %	7,68 %			
Propriétés bâties									
Adresse									
Base @	2919			2919	2919	2919			
Cotisation	1107			478	19	224		1828	
Cotisation lissée @									
Adresse									
Base @									
Cotisation									
Cotisation lissée @									
Cotisations	2017 : 1094 2018 : 1107			472 478	19 19	221 224		1828	
Variation	+1,19 %	%	%	+1,27 %	0 %	+1,36 %	%	%	
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total de cotisation	

Qui touche la taxe foncière sur les propriétés non bâties ?

Elle est encaissée par les collectivités territoriales (commune ou EPCI : EPCI : Établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre), sur le territoire de laquelle le terrain est situé.

Comment lire ma feuille de la taxe foncière ?

La base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties est égale à la moitié de la valeur locative cadastrale. Cette dernière correspond à un loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué. Ce loyer est ensuite actualisé et revalorisé chaque année.

Qui décide de la valeur locative cadastrale ?

Cette valeur locative est fixée par l'état après consultation des commissions communales ou départementales des impôts directs lors des opérations de révision foncière. Celle-ci peut être modifiée selon différents événements affectant le bien.

Pourquoi ma base de la taxe foncière est en hausse ?

Les propriétaires ont subis une hausse spectaculaire de leur taxe foncière en 2023, bien supérieure à celle des années précédentes. Pour 2023, la hausse est la plus importante depuis le début du siècle l'inflation annuelle calculée à partir de l'indice IPCH de l'Insee ayant atteint 7,1% en novembre 2022, la base d'imposition de la taxe foncière augmente de 7,1% en 2023, aucun mécanisme visant à limiter la hausse de taxe foncière en 2023 n'ayant été mis en place.

Plusieurs causes :

- L'indexation des valeurs locatives sur l'inflation mise en place par l'état à hauteur de 7% sur les bases des valeurs locatives
- L'augmentation et la volonté de nombreuses collectivités locales de relever leur taux d'imposition. Pour rappel la commune de Bellefontaine n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis 2014, la communauté de communes Carnelle Pays de France non plus pour cette année.



3. Octobre rose / Movember Moustache

Octobre Rose est le rendez-vous mondial annuel de sensibilisation au cancer du sein.

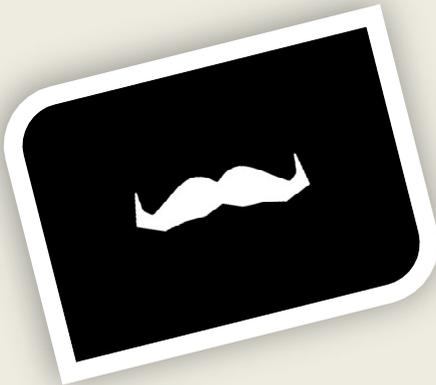
De quoi parle-t-on ? C'est une campagne annuelle de sensibilisation au cancer du sein, instaurée en 1985. Elle a vu le jour aux Etats-Unis et a fait sa première apparition en France en 1994, sous l'impulsion du Magazine Marie-Claire et du Groupe Estée Lauder.

En France, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme : 33% des cancers féminins, 80% se développent après 50 ans, un dépistage régulier rend possible un diagnostic précoce de ce cancer.

L'évènement est symbolisé par le ruban rose et met l'accent sur le dépistage avec l'institut national du cancer. La campagne d'information et de sensibilisation qui a lieu en octobre a pour slogan :

A partir de 50 ans, faites -vous dépister tous les deux ans : vous vous en remercirez.

Pourquoi la couleur rose pour le cancer du sein ? N'oublions pas que les filles naissent dans les roses, de plus c'est une couleur douce, joyeuse qui évoque la bonne santé.



Movember

Chaque mois de novembre, Movember (ou novembre bleu) invite les hommes à se laisser pousser la moustache pendant 30 jours, en soutien notamment au cancer de la prostate. Attention, les barbes ne sont pas acceptées !

Depuis 2003, Movember (ou Novembre Bleu) est un événement caritatif qui a pour but de sensibiliser les hommes (les supporters sont appelés les Mo Bros) à leur santé (dépistage du cancer de la prostate ou des testicules, ..) en les invitant à se laisser pousser la moustache pendant 30 jours. "Empêcher les hommes de mourir trop jeunes", voilà l'objectif de cette campagne de sensibilisation

► En 2005, l'opération commence à prendre de l'ampleur en Australie et a de plus en plus de succès : Movember reçoit le statut d'organisme de bienfaisance australien. Les dons récoltés vont à la Prostate Cancer Foundation of Australia, qui devient en 2006 le premier partenaire officiel de Movember. En parallèle, Movember est officiellement lancée en Nouvelle-Zélande.

► En 2007, de nouveaux pays décident de participer à cette opération : le Canada, l'Espagne, les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

► En 2012, la France lance sa première édition de Movember.

► En 2018, Movember est organisé dans 20 pays et rassemble plus de 320 000 participants à travers le monde.

Le logo de l'événement Movember n'est autre qu'une moustache blanche sur fond noir (ou noire sur fond blanc)

Les hommes meurent en moyenne 6 ans plus tôt que les femmes."

En fédérant une communauté tout au long du mois de novembre et lançant des initiatives auprès de son entourage pour récolter le plus de dons possibles pour la santé masculine via la plateforme en ligne.

**Le capital Santé est notre plus grande richesse
Prenez soin de vous !**

4. Dates à retenir

- Cérémonie commémorative le samedi 11 novembre 2023 au monument aux morts
- Soirée beaujolais nouveau organisée par le foyer rural le samedi 18 novembre 2023
- Ateliers jeunesse et le Père Noël le dimanche 10 décembre 2023
- Concert à l'église le vendredi 15 décembre 2023 chants de Noël par la chorale de Luzarches
- Les vœux du Maire le samedi 20 janvier 2024

Ne pas oublier

**Nous vous souhaitons le meilleur pour les prochaines semaines
en attendant les fêtes de fin d'année.**



Commission de la Communication

Jean-Noël DUCLOS - Célia DELAHAYE- Eric COLLIN – Claude HERVIN
Emilie CAILLER – Danielle DANG – Lucille FORESTIER – Isabelle MEGRET – Cristina PORTELA – Julie THERY – Luc VIGNAUD
Direction de la publication : Monsieur Jean-Noël DUCLOS
Commission de Rédaction : Les Membres du Conseil Municipal
Réalisation et Distribution gratuite - Reproduction interdite - Ne pas jeter sur la voie publique